Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1903)
Heft: 1

Artikel: Nomination de la Commission de gestion pour 1903
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241208

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tous dans la Société. Il le verrait donc avec plaisir reprendre sa succession à la présidence.

M. *W. Rosier* décline toute candidature et insiste encore avec assez d'éloquence pour que M. Baatard ne puisse se soustraire à un vœu qui est visiblement celui de l'Assemblée.

Il est procédé aux élections, charge par charge, dans l'ordre prévu par l'article 20 des nouveaux statuts.

MM. Baatard et Rosier sont réélus président et vice-président par 43 et 47 voix, sur 52 suffrages exprimés. (Appl.)

M. *Grosgurin* manifeste son désir de céder à un collègue la charge de bulletinier, qu'il remplit depuis plusieurs années.

M. le Président le priant de n'en rien faire, M. Grosgurin expose ses vues au sujet du rôle respectif que doivent jouer le procès-verbal des assemblées et le bulletin. Le procès-verbal est l'acte fondamental et doit fournir au bulletinier les matériaux nécessaires à la rédaction dont il est chargé. Seul le secrétaire des assemblées générales devrait, en conséquence, prendre des notes pendant les séances. La logique et la simplification de nos rouages l'indiquent et c'est le mode de faire que M. Grosgurin souhaite de voir établi pour son successeur.

M. *le Président* approuve l'opinion de M. Grosgurin et lui demande d'accepter à nouveau la charge de bulletinier, aux conditions qu'il vient d'exprimer.

M. *Grosgurin* dit qu'il acceptera moyennant l'établissement du « modus vivendi » qu'il a indiqué entre le secrétariat des assemblées et le bulletin. La votation continue et donne les résultats suivants :

Bulletinier : M. L. Grosgurin, par	45	voix
Trésorier : M. A. Charvoz, par	49	»
Bibliothécaire-archiviste : M. A. Dubois	36	»
Secrétaire du comité : M. Ch. Mégard	49	»
Secrétaire des assemblées générales : M. J. Simonet .	38	»

M. *C. Pesson*, absent, avait décliné, au regret de l'assemblée, toute réélection, parce qu'il lui est difficile d'assister régulièrement aux séances.

5° Nomination de la Commission de gestion pour 1903.

Sont nommés :

MM. Coutau, Léon Favre, Edmond Martin, Reymann et André Schmid.

Le Comité et la Commission de gestion étant constitués pour l'an 1903, M. le Président va passer à l'ordre du jour, lorsque M. le prof. W. Rosier demande la parole. Il s'agit de la manifestation par laquelle la Société pédagogique veut témoigner à son Président ses justes sentiments d'estime et de reconnaissance.

M. W. Rosier, chargé de cette agréable mission par le Comité d'organisation, s'adresse à M. Lucien Baatard en des termes chaleureux et sentis que nous aurions voulu pouvoir reproduire intégralement. Il dit que la Société, ainsi que son Comité, ont tenu à marquer d'une façon particulière le terme des dix années consécutives pendant lesquelles nous avons confié la direction de nos affaires à notre Président. Pendant cette période, nous n'avons pas cessé de persévérer dans une marche ascendante. L'effectif de nos membres s'est considérablement accru ; nos finances sont devenues florissantes ; la fréquentation de nos assemblées est devenue beaucoup plus considérable ; nos séances ont gagné en importance, le cadre des sujets qui y sont traités s'est élargi et enrichi. De même notre activité s'est montrée dans des manifestations extérieures nombreuses, parmi lesquelles il faut citer en particulier le banquet d'Escalade de 1902, où les représentants du gouvernement nous ont donné de si précieux témoignages de leur intérêt et de leur approbation. De tout cela la Société est principalement redevable à son Président. Il a rempli sa tâche — difficile et plus considérable qu'on ne le croit — avec une activité, un dévouement et une conscience auxquels nous rendons tous hommage. Il a présidé toutes nos séances et toutes les séances du Comité ; il a lui-même fait de nombreuses communications ; il a cherché, et non sans succès, à rapprocher les trois ordres d'enseignement et à intéresser à nos discussions les membres du Corps enseignant et les amis de l'Ecole qui n'appartiennent pas au personnel officiel. Il nous a aidés dans toutes les occasions de ses ressources intellectuelles, de sa pensée claire, de la robustesse de son esprit. Nous avons aussi apprécié en lui ses qualités de gaîté active, de vivacité, et celles encore d'un cœur généreux. Les membres de la Société pédagogique savent tout cela et ne l'oublieront pas. Ils ont tenu à le rappeler en ce jour et ils prient leur cher Président d'agréer leur modeste présent comme un témoignage de leur reconnaissance et de leur affection !

M. Rosier, aux vifs applaudissements de l'Assemblée, présente alors à M. Baatard un écrin contenant un superbe plat d'argent sur lequel est gravée cette dédicace :

LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE
A SON
DÉVOUÉ PRÉSIDENT
M. LUCIEN BAATARD
1893-1903.

Un panier de fleurs prouve que la Société n'oublie pas d'associer à son témoignage une pensée sympathique pour Mme Baatard.

Notre cher président, en des paroles où vibre une émotion trop vraie pour qu'il la puisse maîtriser, dit combien il est profondément touché et vraiment confus de cette superbe marque d'affection. En ce moment qu'il ne saurait oublier, il sent mieux que jamais toute la force et tout le prix des sentiments qui l'attachent à ses collaborateurs dévoués, à tous ceux dont les encouragements et les efforts ont permis à la Société pédagogique genevoise de prendre l'essor dont nous nous réjouissons aujourd'hui. C'est du fond du cœur qu'il adresse à ses collègues ses plus chauds remerciements.

Touchante et sincère, telle a été cette manifestation de notre Société, dans laquelle la pédagogie le céda pour un instant à une démonstration de sentiments qui ne pouvait se dérouler plus cordiale et dans un milieu plus propice que dans cette jolie salle de l'Institut où vient de s'ajouter pour nous un souvenir nouveau, agréable entre tous.

6° Propositions individuelles

M. *Rosier*, vice-président, demande s'il est fait une proposition.

M. *Léon Favre* désire que l'on mette à l'étude l'emploi de la subvention scolaire fédérale aux cantons.

Il y a lieu, d'autre part, de voir si les chemins de fer fédéraux ne pourraient pas, par des tarifs réduits, faciliter les excursions scolaires.

Cette étude pourra être mise à l'ordre du jour d'une prochaine séance.